

Pétition à la Fédération suisse de vol à voile, Lidostrasse 5, CH-6001 Luzern

Nous avons appris avec stupéfaction que suite aux négociations qui se sont achevées en automne 2010 entre l'OFAC, Skyguide, les Forces aériennes, l'Association Suisse des Aérodomes (VSF), l'Aéroclub de Suisse et la Fédération Suisse de Vol à Voile (FSVV), de nombreuses zones de vol à voile ont disparu de l'espace aérien suisse (comme les zones du Plateau, importantes pour traverser du Jura aux Alpes). Les clubs n'ont pas été mêlés aux discussions, ni avertis à temps des décisions ; ils n'ont ainsi pas pu manifester leur opposition avant qu'elles n'entrent en force.

Nous, pilotes, membres de la FSVV, considérons que la fédération a failli à son rôle stipulé à l'article 2.2 de ses statuts : « *La FSVV représente les intérêts d'ensemble et les aspirations de ses membres vis-à-vis de l'AéCS et des tierces parties, et particulièrement des pouvoirs publics* », et sur son site : *La FSVV soutient les groupes de vol à voile pour toutes les questions et décisions politiques fédérales en relation avec l'aviation (infrastructure, législation, prescription), pour toutes les questions en relation avec les espaces aériens...* ». Nous pouvons sans peine imaginer que les négociations ont été difficiles, mais nous ne pouvons pas comprendre pourquoi la FSVV n'a pas tenté de rassembler toutes les forces disponibles pour défendre l'essence de notre activité, et a agi en catimini, sans même avertir les clubs des conséquences possibles de ces négociations.

Nous soussignés appelons à une renégociation des zones de vol à voile. Rien ne s'oppose à ce que le principe de ces zones soit retenu dans l'AIP Suisse en tant que dérogation à la réglementation OACI, comme cela a été le cas auparavant depuis les années 1960. Nous refusons d'accepter qu'au nom de la cohérence juridique entre la Suisse et l'OACI la substance même de notre activité soit à ce point dénaturée.

[illegible]